

Intervention de Monsieur Christian ESTROSI

Député-maire de Nice

Président de Nice Côte d'Azur

à l'occasion du déplacement à Nice de

Monsieur Luc CHATEL

Secrétaire d'Etat à l'Industrie et la Consommation, porte-parole du Gouvernement

sur le thème du

soutien de l'Etat et des collectivités aux opportunités de croissance dans le domaine des services  
mobiles sans contact et de l'e-santé

Vendredi 22 mai 2009

Monsieur le ministre, Mon cher Luc,

Monsieur le préfet,

Monsieur le Député Président du Conseil général, Cher Eric,

Mesdames et Messieurs les élus,

Mesdames, Messieurs,

Chers amis,

Avant tout, je veux remercier très chaleureusement mon ami le ministre Luc CHATEL, secrétaire d'Etat à l'Industrie et à la Consommation, d'avoir fait le déplacement ici à Nice pour constater par lui-même les progrès importants réalisés par les entreprises, les chercheurs et les ingénieurs dans les domaines des services mobiles et de l'E-santé.

Toutes les démonstrations auxquelles nous avons assisté dans ces deux domaines nous ont paru, à Luc CHATEL comme à moi-même, particulièrement convaincantes.

Pour deux raisons.

La première raison, c'est qu'elles apportent véritablement un plus dans l'amélioration de la vie quotidienne de nos concitoyens. C'est particulièrement vrai en ce qui concerne la santé et le soutien plus efficace qu'il sera désormais possible d'apporter aux personnes âgées :

- pour assurer, dans de plus grandes conditions de sécurité, leur maintien à domicile.
- pour améliorer leur confort de vie.
- pour conforter les relations qu'elles entretiennent avec l'extérieur.

La seconde raison est liée à la première.

Il s'agit de mettre à profit l'extraordinaire potentiel de développement que révèlent toutes ces innovations dont la généralisation dans le public favorisera demain l'emploi et l'émergence de nouveaux secteurs d'activité.

C'est important parce que dans la période difficile que traverse notre pays, face à la sévérité de la crise mondiale, il devient encore plus stratégique de valoriser notre recherche, en synergie avec les entreprises pour en faire un moteur de croissance.

Je veux souligner que le lieu de cette convergence, à l'origine de ces magnifiques résultats, est le pôle de compétitivité mondial « Solutions Communicantes Sécurisées » (SCS).

Je le dis parce que lors de leur création en 2006 alors que j'étais ministre de l'aménagement du territoire, certains avaient émis des doutes quant aux possibilités de succès de ces « pôles de compétitivité ». J'observe qu'aujourd'hui, plus personne ne songe à remettre en cause ce concept et je m'en réjouis.

Je m'en réjouis parce que les pôles de compétitivité, ça marche et nous en avons eu encore une manifestation évidente cet après-midi.

Les pôles de compétitivité font désormais partie de notre paysage industriel et universitaire local.

Ils sont devenus un atout essentiel dans la stratégie de reconquête par notre pays de la croissance économique.

Ce que je viens de dire permet de comprendre pourquoi je pense que la venue à Nice de Luc CHATEL n'est pas le fruit du hasard.

En effet, notre territoire – il l'a encore prouvé aujourd'hui - a l'ambition d'être un modèle en matière d'innovations dans tous les domaines et en particulier pour tout ce qui concerne le développement durable et les technologies de l'information.

Nous avons un peu de retard c'est vrai. Vous avez vu que nous sommes en train de le combler.

Cette ambition doit nous permettre de nous élever au niveau des autres grandes villes de l'Euro Méditerranée comme par exemple Milan ou Barcelone.

Milan, c'est la ville de la mode.

Barcelone, c'est la ville du design.

Nice sera la ville verte de la Méditerranée ;

Le laboratoire de ce qui se fait de mieux en matière de recherche, en matière d'innovations, en matière d'expérimentations et de réalisations dans le domaine du développement durable qui concerne en fait tous les aspects de notre vie quotidienne.

Parce que j'ai voulu placer l'homme au cœur de ma politique, hier comme président du Conseil général, aujourd'hui comme maire de Nice et président de Nice Côte d'Azur, j'ai voulu que cette ambition soit inséparable d'une autre, celle d'un meilleur vivre ensemble.

Disant cela, je veux souligner la cohérence de l'action que nous menons en faveur de tous les azuréens.

Une action qui bénéficie du soutien des collectivités – je pense au conseil général – mais aussi du soutien du Gouvernement grâce au plan de relance et à la création dans la plaine du Var de la troisième opération d'intérêt national Ecovallée.

Avec Sophia-Antipolis, notre territoire disposera des moyens nécessaires pour satisfaire les objectifs que nous nous sommes assignés.

Je le répète.

Il s'agit de faire de Nice Côte d'Azur, à l'horizon 2020, une puissance économique de dimension internationale, un territoire leader de l'Union de la Méditerranée à partir d'un modèle entièrement porté par les préoccupations environnementales et dans le but d'améliorer la qualité de vie de sa population.

L'innovation est bien au cœur de notre projet de développement de Nice et de Nice Côte d'Azur.

Voilà pourquoi, nous sommes résolument engagés à accompagner la démarche engagée au niveau national par Eric BESSON avec le rapport France Numérique 2012 et les initiatives de Luc CHATEL qui multiplie les appels à projet en faveur du développement et des innovations technologiques dans notre pays.

Dans le domaine de l'innovation numérique, nous pouvons ici nous appuyer sur des atouts solides.

- L'Université de Nice Sophia Antipolis, à la pointe des technologies numériques,
- Le Pôle de compétitivité mondial « Solutions Communicantes Sécurisées »,
- Et les entreprises ou Start-up locales très en avance dans ces domaines,

**C'est fort de ces atouts que nous voulons faire émerger de nouveaux usages en matière de technologie numérique.**

Je vous annonce qu'un partenariat va donc être établi entre la Ville de Nice et Nice Côte d'Azur pour définir les orientations stratégiques du développement numérique et conduire ensemble les actions d'innovation numérique.

NCA et la Ville de Nice conjugueront leurs efforts d'innovation numérique, afin de renforcer le lien avec les autres collectivités territoriales et établissements publics, les organismes de recherche, les entités universitaires et les entreprises dans le but de favoriser par l'innovation, la création de valeur sur tout le territoire communautaire.

Déjà, dans le domaine très prometteur du « sans contact mobile » qui va bouleverser les usages de nos administrés, notre territoire a voulu prendre une longueur d'avance.

Je vous annonce que la Ville de Nice et Nice Côte d'Azur vont regrouper les expérimentations « Sans Contact Mobile » autour d'un seul et même projet « Nice Ville du Sans Contact Mobile ».

Nous sommes sur le point de finaliser une Charte du Sans Contact Mobile qui regroupera les signataires de partenaires tels que

- ✓ la Ville de Nice
- ✓ NCA
- ✓ l'Université de Nice Sophia Antipolis
- ✓ les trois opérateurs de téléphonie mobile : Bouygues, Orange et SFR
- ✓ VEOLIA Transport

C'est sur le fondement de cette Charte que nous développerons une importante expérimentation au début du 2<sup>ème</sup> trimestre 2010 et qui concernera tous les domaines (les transports, l'information culturelle, la valorisation de notre patrimoine, l'éducation en partenariat avec l'Université)

Au total, ce seront 3000 personnes qui seront directement intéressées par l'implantation de cette nouvelle technologie urbaine.

Je veux souligner l'apport du laboratoire d'Innovation de l'Université Nice Sophia-Antipolis qui est parvenu à convaincre les trois grands opérateurs de téléphonie mobile de s'entendre et de choisir Nice pour ce lancement avec l'aide de Florence Barale en charge de ces projets à mes côtés à la Ville de Nice.

Nice va donc être la première grande Ville en Europe à bénéficier de cette technique.

Je veux dire également que ce projet pilote avant-gardiste, multi-opérateurs et multiservices, s'inscrit parfaitement dans votre démarche, Monsieur le Ministre, depuis la création en 2008 du Forum du Sans Contact Mobile destiné à promouvoir le développement de la technologie du sans contact en France.

Il mettra l'innovation numérique à la portée et au service du citoyen.

Monsieur le ministre,

J'espère avoir réussi à vous convaincre de la capacité de notre territoire à accueillir des expérimentations d'envergure.

Nous avons de nombreux autres projets et en particulier dans le domaine de la santé qui constitue un champ d'intervention très important pour y développer l'innovation.

Nous consacrons beaucoup d'efforts dans ce secteur qui constitue pour nous une priorité.

Lorsque j'étais Président du Conseil Général, j'avais lancé 3 appels à projet santé pour doter notre territoire des dernières technologies dans le domaine médical avec notamment un cyberknife et deux petscans.

Au niveau de la Ville de Nice, nous allons développer un Pôle santé sans le cadre du projet Pasteur 2 et Campus Prometteur. Ce Pôle sera une référence en matière d'innovation dans la partie Est de la ville.

Vous le voyez Monsieur le Ministre, à Nice nous ne sommes pas en panne de projets ...

J'espère que vous continuerez à nous aider à progresser dans leur réalisation et que vous conforterez notre ville dans son ambition.